FNTE CGT

Supplément au *Travailleur de l'État* n°15

LA VOIX

N°22 août 2021

Actualités FNTE/CGT

DES RETRAITÉS

SOMMAIRE

Page 1: - Editorial

Page 2 : - La réforme des retraites à nouveau sur la table

- Branche autonomie

Page 3 : - SNCF : l'arnaque de la réforme

 Histoire d'un vaccin (suite)

Page 4 : - L'accès aux vacances, un droit fondamental

- La Cgt stigmatisée ?

- Renforcement, encore un effort



TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ PASSE PAR LA BATAILLE DES IDÉES, LA BATAILLE REVENDICATIVE, LE RENFORCEMENT

La préparation de notre 50^{ème} congrès sera, sans nul doute, l'occasion de débattre de notre spécificité : Le syndicalisme retraité.

C'est, aussi, la réflexion qu'aborde la feuille de route de l'UCR.

Nous devons, dans les jours qui précédent le congrès, nous emparer encore plus et mieux de cette question qui doit tracer les perspectives du renforcement de

notre UFR à la hauteur des enjeux.

Notre Conseil National, d'aujourd'hui et de demain, devra prendre cette question avec énergie.

Certes, dans cette période de crise sanitaire, bien particulière, nous aurons beaucoup à faire pour affronter, la volonté de Macron qui persiste et signe pour mettre en œuvre des promesses de son quinquennat dictées par le capital.

Il ne cesse d'afficher sa volonté de continuer les réformes pour satisfaire l'appétit du capital à toujours et encore plus de profit.

Dans le même temps le CAC 40 bat des records de valorisation boursière. S'agissant des réformes :

- très contestée de l'assurance chômage qui serait mise en œuvre dès le 1er
- des retraites qui sera engagée dès que les conditions sanitaires seront réunies,
- du revenu des jeunes qui ressemble bien aux TUCS de Mitterrand ou du CPE de Villepin.

Dès la rentrée nous devrons travailler à l'unité de tous les retraités avec les salariés, les chômeurs sur les questions fondamentales de salaires et pensions, de notre sécurité sociale, de l'emploi pour nos enfants et petits-enfants. Cher (e) camarade tu le sais il n'y a que la lutte qui peut faire reculer Macron et il y en de partout dans le pays (hôpitaux, la poste, l'énergie, la SNCF, etc...) Transformer la société passe par la bataille des idées, la bataille revendicative, le renforcement!

Pour ce faire il nous faut améliorer la formation et l'information, bien construire nos revendications pour aller à l'action et enfin la syndicalisation.

Notre 50ème congrès sera un temps fort de notre vie syndicale, adhérent de notre UFR tu devras donner ton avis, y prendre toute ta place pour s'améliorer en efficacité, l'UFR de demain.

Notre objectif pour ce congrès sera d'être une union fédérale mieux structurée capable d'intervenir sur les événements, de se donner les moyens en militants, en matériel et financièrement.

Aussi, notre renforcement devient incontournable car il conditionne notre capacité à faire aboutir nos revendications pour faire face aux mauvais coups du gouvernement, du patronat.

Alors, cher (e) camarade, ton engagement syndical est primordial pour améliorer le fonctionnement de notre UFR, pour une CGT de luttes de classe et de masse.

Michel Camatte Membre du BF



29 nov. au 2 déc. 2021 MONTREUIL

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris Case 541

93515 MONTREUIL Cedex

Tél.: 01 55 82 89 00 Fax: 01 55 82 89 01 E-mail: trav-etat@cgt.fr N° CPPAP: 0321 S 06424

▼ LA RÉFORME DES RETRAITES À NOUVEAU SUR LA TABLE

Gilles LE MIGNON

Le projet de la réforme des retraites suspendu en mars 2020 au début de la pandémie fait à nouveau surface.

Si le gouvernement a décidé d'enterrer le très controversé système de retraite par points, les nouvelles mesures d'âges annoncées, avec notamment la durée de l'allongement du droit légal à la

retraite sont toutes aussi néfastes pour les futurs retraités.

Le chef de l'Etat compte bien avant la fin de son quinquennat faire passer sa nouvelle réforme.

Pour cela, le gouvernement s'appuie sur le dernier rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites) qui tablait sur un déficit de 25,4 milliards d'euros pour l'année 2020, le trou creusé par la crise sanitaire dans les caisses de retraites s'établit à 13 milliards d'euros.

Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, a fait du dossier des retraites une priorité et le gouvernement se penche sérieusement sur des mesures paramétriques : recul de l'âge légal de départ (63 ou 64 ans) et allongement de la durée de cotisations en tête.

RÉFORME DES RETRAITES: VERS
UN ÂGE DIVOT À 64 ANS ?!...

VOUS MONTEZ....

ON S'OCCUPE DE LA DESCENTE!!

Le président Macron, déjà en campagne pour sa réélection s'entête à caler quelques réformes avant l'échéance de son bail à l'Elysée, il est vrai que l'immobilisme et le conservatisme sont incompatibles avec ce que veut vendre la Macronie à ses électeurs...

L'ensemble des syndicats ont signé un courrier unitaire à

l'adresse du chef de l'Etat, lui enjoignant de « ne pas remettre à l'ordre du jour le sujet des retraites ».

Le débat sur le projet de réforme des retraites promet d'être très tendu dès la rentrée de septembre. La CGT, forte des manifestations d'oppositions au projet de la dernière réforme, qui ont parfois réuni jusqu'à 1,8 millions de personnes dans tout le pays, sera présente pour apporter ses propositions pour un système de retraite juste et équitable.

BRANCHE AUTONOMIE

Gilles LE MIGNON

Le 5 mai s'est tenue une audience en visioconférence entre le ministère de l'autonomie et les organisations syndicales des retraités.

Globalement, voici l'analyse de la Cgt sur le contenu cette réunion : La nouvelle loi sur le grand âge et l'autonomie promise depuis 2008 n'est toujours pas engagée.

Le gouvernement reste arcbouté sur la branche autonomie gérée par le CNSA* et financé par l'impôt avec notamment une augmentation de la CSG. Par ailleurs, contraint par le mécontentement général, le ministre nous a fait savoir que le rapport Vachey reste à ses yeux « une liste à la Prévert que nous ne sommes pas obligés

de prendre en compte » donc acte

Le gouvernement veut préconiser le maintien à domicile au détriment des EHPAD, qui coûtent trop cher à ses yeux, et de ce fait, celui-ci veut donner plus d'importance et de prérogatives aux départements. Cette orientation va à l'encontre d'un grand service public de l'autonomie que la CGT réclame.

Elle amplifierait les différences de prise en compte de l'autonomie d'un territoire à l'autre.

Concernant des moyens supplémentaires (embauches et financement) que demandait la CGT pour améliorer la situation de fonctionnement dans les maisons de retraites, trop peu de réponses satisfaisantes.

En règle générale, au sortir de cette réunion, le gouvernement n'apporte pas de réponses aux revendications sociales, économiques et environnementales et tout particulièrement à la situation des personnes âgées en perte d'autonomie.

Nous devons donc faire grandir le rapport de force. L'occasion nous en sera donné le 1er octobre, journée d'action unitaire nationale des retraités(es).

*CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

SNCF: L'ARNAQUE DE LA RÉFORME

Contre la privatisation de la SNCF et la casse des conditions sociales de tous les cheminots, la CGT cheminots est entrée dans une nouvelle phase de lutte!

Elle avait prévenu, dès 2018, avec la réforme du pacte ferroviaire : l'ouverture à la concurrence du rail est une grande arnaque. Trois ans après, un premier bilan : les promesses de baisse des tarifs et d'un meilleur maillage territorial ont vite été confrontées à la réalité.

L'ouverture à la concurrence du rail coûte plus cher aux collectivités.

D'après les premiers éléments issus des régions où les appels d'offres ont été lancés, les coûts explosent avant même la circulation du premier train.

De plus, pour attirer les candidats, les régions offrent des subventions qui engendrent un surcoût évalué entre +10 et + 118 % pour les finances publiques.

Cela ne garantit pas un meilleur

service aux voyageurs.

L'ouverture à la concurrence ne fait qu'accentuer les défaillances de l'offre de transport pour un coût supérieur pour les usagers. S'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact en France, la privatisation du rail britannique en 1995 montre les effets pervers de la privatisation et de la mise en concurrence.

En 20 ans, les billets ont augmenté, en moyenne, de 117% alors que les investissements des opérateurs privés dans les infrastructures se sont réduits à 1% du total de l'argent engagé dans le ferroviaire. Résultat, les concessions sont renationalisées depuis quelques années. Cette expérience ne présage rien de bon pour le réseau ferroviaire français, qui souffre de sous-investissements.

Les cheminots font déjà les frais du démantèlement.

Les restructurations en cours depuis plusieurs années pour préparer l'ouverture à la concurrence ont dégradé l'offre, les droits et conditions de travail des cheminots. La réorganisation du travail à marche forcée engendre souf-frances, conflits, mais aussi accidents de travail. Cette dégradation impacte l'offre et notamment la sécurité des voyageurs.

Les propositions CGT :

- La CGT propose de « reconstruire plutôt que détruire » le service public ferroviaire pour répondre non seulement aux besoins des usagers, mais aussi aux enjeux environnementaux...
- Plus la réponse aux besoins est réalisée par une entreprise intégrée, plus elle est efficace, solidaire et fiable. Elle permet la mutualisation et le développement des métiers. Cette approche est économiquement favorable et permet de garantir la sécurité.
- Le travail de qualité passe par une organisation de la production qui s'appuie sur l'expertise des cheminots. Ce travail doit être reconnu par la qualification et le salaire.

HISTOIRE D'UN VACCIN... (SUITE)

Jean-Louis NAUDET

Dans le n° 20 de *La Voix des Retraités*, je vous faisais part des incertitudes qui régnaient quant à mon avenir.

Je vous exprimais ma crainte de tomber entre les griffes des vautours de la marchandisation de la santé et des vaccins. La suite de mon histoire, et celle de mes frères, est venue confirmer mes craintes.

A la tête de ces vautours figure la multinationale américaine Pfizer qui se gave et qui annonce l'augmentation de ses tarifs jusqu'à 150 euros la dose. Mais elle récuse l'idée de lever ses brevets!

Et elle n'hésite pas à avancer une possible 3 injection voire la nécessité d'un rappel annuel. Les profits d'abord et la perspective de conforter de juteux bénéfices qu'une ONG américaine évalue entre 6,3 et 10,5 milliards d'euros en 2021!

Dans cette bataille pour la levée des brevets, la Commission Européenne fait preuve d'une inadmissible position en se prononçant contre la proposition de plus de 100 pays réclamant de déroger temporairement aux règles de la propriété intellectuelle sur les vaccins. Lesquels ont été rejoints par 175 Chefs d'Etat et Prix Nobel de la Paix qui en ont exprimé la demande auprès du nouveau Président des USA.

Dans ces listes ne figurent pas la France ni Jupiter!

Ce dernier oubliant ses belles envolées du début de la pandémie à propos des vaccins ! Il est donc urgent de conquérir la levée de tous les brevets sur les vaccins.

Si vous aussi vous voulez que moi et mes frères deviennent bien public alors rejoignez les plus de 150000 citoyens européens qui ont déjà signé la pétition « Pas de profits sur la pandémie » (noprofitonpandemic.eu).

Votre santé ne doit pas être otage de la caste des financiers.



/ Gilles MUR

▼ L'ACCÈS AUX VACANCES, UN DROIT FONDAMENTAL

Quand vous recevrez « la voix des retraités » vous serez peut-être partis en vacances ou en train de préparer vos valises.

Certains d'entre vous ne pourront hélas pas partir pour raisons de santé ou financières. Avec la crise économique les français sont nombreux à devoir renoncer aux vacances, cette fracture touristique étant surtout une fracture sociale. Pour la CGT le droit aux vacances de qualité pour tous reste un droit fondamental au même titre que le droit au travail, à la santé, à l'éducation ou au logement.

Quatre-vingt-cinq ans après l'instauration des congés payés, moins de six français sur dix partent en vacances. Pourtant les vacances sont facteur d'épanouissement, d'émancipation, de cohésion sociale et de ressourcement familial. Partir ces s'évader du quotidien pas très réjouissant en ces temps de crise sanitaire et sociale. Le niveau de vie restant le facteur déterminant pour expliquer si un ménage part ou non en vacances. Il faut poursuivre cette bataille pour faire vivre le droit aux vacances pour tous dans ce contexte de précarisation de l'emploi. Il faut conquérir une sixième semaine de congés payés, augmenter les salaires et les pensions des retraités. Un enfant sur trois ne part pas en vacances.

« Les vacances c'est comme la soupe ça fait grandir » disait Julien LAUPETRE, l'emblématique Président du secours populaire français qui chaque année fait partir des milliers d'enfants et des centaines de familles grâce à la générosité des donateurs et à l'investissement de remarquables bénévoles.

La CGT dispose de plusieurs associations afin de favoriser l'accès aux vacances, aux loisirs, au sport, à la culture.

Leur but est la pérennisation et le développement du tourisme social grâce à la mutualisation des moyens.

Oui rendre le droit aux vacances accessibles à tous est bien un enjeu de société qui demande un investissement politique important. La CGT y prend toute sa place.

▼ COUP DE GUEULE : LA CGT STIGMATISÉE ?

Gilles Le MIGNON

Des syndicalistes de la CGT roués de coups à Paris, conspués et pris à partie à Lyon.

Ce qui s'est passé le 1^{er} mai restera un choc pour nombre de militants. L'indignation demeure d'autant que dans les deux cas, les forces de l'ordre, ont permis, en bloquant les accès au dernier moment et en n'intervenant pas, ce déchaînement de violences et ce lynchage orchestrée envers la CGT.

Depuis quelque temps déjà, ces groupes composés des milieux de l'ultra gauche, des gilets jaunes proches de la droite mais aussi des autonomes prêts au combat de rue, très souvent en tête de cortège lors des manifestations, ont une volonté de manifester en toute autonomie.

Très souvent ces groupes ultranationalistes, se revendiquant pour certains de gilets jaunes, couvrent d'injures les militants de la CGT les traitant de « collabos ou encore de vendus ».

Ce déferlement de haine qui s'exprime (y compris sur les réseaux sociaux) envers des organisations syndicales qui défendent les salariés et retraités, l'attitude des forces de l'ordre qui laissent faire, les propos du ministre de l'intérieur qui se défend en disant que ce sont aux organisateurs de gérer la manifestation, sont autant de signes révélateurs de l'incompétence et du laxisme de l'exécutif face à la violence de cette vague brune qui se met en mouvement à un an de la présidentielle.

Les dernières mobilisations contre le racisme et les idées d'extrême droite ont montré que les extrémistes ne doivent pas s'accaparer la rue et le mouvement social.

▼ RENFORCEMENT, ENCORE UN EFFORT

Michel LUCOT

Bureau du C.N. UFR

Pour notre UFR, fin juin, il manque 9 adhérents 2020 pour atteindre le solde 2019.

L'objectif des 3000 adhérents est a notre portée pour le 50ème congrès de notre Fédération en fin d'année. C'est un signe très positif dans une année 2020 ou la crise sanitaire a empêché nos organisations de se réunir et de mener normalement leur activité. Le Conseil National appelle l'ensemble des syndicats et des sections de retraités à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Pour mener à bien les luttes, cela passe par un nombre plus important de syndiqués. Je me permets au nom de notre UFR, d'adresser à tous les responsables et militants de nos syndicats et sections de retraités ce renforcement de notre CGT.